EUROPE: petite histoire d'une construction néolibérale

De continuité en ruptures : la longue marche du néolibéralisme

Crise de l'UE lointaine:

- × Tx de participation aux éléctions européennes de + en + faible
- × Rejet TCE par français & néerlandais
- × Rejet Traité de Lisbonne par irlandais

UE incapable de répondre à la crise seule \Rightarrow plan de relance européen = juxtaposit° plans de relance nationaux.

UE a alterné périodes de continuité et de rupture :

- I. 1957 à 1986, installat° et dév du Mé commun
- II. 1986 à 2004, tournant de l'Acte unique & ses conséquences
- III. 2004 à 2007, consolidation du modèle libéral

I. <u>Le Marché commun : un libéralisme encadré</u>

Avec CEE : traité de Rome 1957.

"Son inspiration néolibérale sautait aux yeux dès l'origine":

- Penseurs néolibéraux supporters (Jacques Rueff, Friedrich Hayek)
- Contenu du traité libre-échangiste
- Création structure de prégnance du mé nationale et supranationale.

Objectif politique d'« établir les fondements d'une union sans cesse plus étroite entre les peuples européens ».

Traité de Rome = **mise en place m**^é **commun, un**° **douanière et politiques commune** ← logique libérale.

« Un marché intérieur caractérisé par l'abolition, entre les États membres, des obstacles à la libre circulation des marchandises, des personnes, des services et des capitaux ».

Les 6 pays fondateurs ont systèmes éco et sociaux proches \Rightarrow libéralisation dans espace relativement homogène.

→ Milieu 1970':

- × Approfondissement construction État social
- × Dév protection sociale
- × Extension droits salariés
- Élévation niv de vie des popu
- « But essentiel [du traité de Rome] est l'amélioration constante des conditions de vie et d'emploi »

Article 119 du traité de Rome = Volonté d'égalité femmes/hommes sur salaires ⇒ directives successives → ce sens.

Objectifs PAC:

- × Assurer sécu alimentaire intérieure
- × Revenu équitable pour agriculteurs
- × Prix raisonnables pour consommateurs
- × Stabilisat° des més
- ⇒ Application du principe de préférence communautaire.

Mé commun = mise en relation de més essentiellement nationaux ← nature du Kisme, à l'époque organisé & régulé base nationale (vol du commerce mondial 1960 ne dépassait pas celui de 1913).

 \Rightarrow Q? de démocratie à l'échelle européenne = secondaire car décisions politique, éco et sociales se prenaient au niv des États-nations. Caractère anti-démocratique de la construction européenne apparait plus tard.

3 évènements majeurs :

- × **<u>L'arrêt Cassis de Dijon</u>** (février 1979) par la CJCE ⇒ tout produit vendu dans pays de la Commu peut être vendu dans les autres pays de la Commu.
 - = arrêt de libéralisation ⇒ autorités prennent décisions d'hamonisation des normes de qual pour éviter alignements par le bas.
 - Dans les 2 cas, politiques publiques tentent de réguler concurrence.
- × Le compromis de Luxembourg (fonctionnement de la Communauté) (1966): Fr obtient qu'en cas d'intérêt vital pour un pays, mode de décision soit l'unanimité des États membres.
 ⇒ Effets contradictoires: élargit marges de manœuvre des États membres / ces marges peut ê utilisées par gouv pour s'opposer à tte mesure progressiste européenne.
- × **Les premiers élargissements** vers pays beaucoup moins dév (Grèce, Espagne, Portugal, Irlande). Fonds structurels et de cohésion alloués → combler leur retard de dév.

II. Rupture de l'acte unique :

1986 : Acte unique, complété par les traités de Maastricht (1992), d'Amsterdam (1997) et de Lisbonne (2007) = rupture dans la construction européenne.

Objectif = mettre en place mé unique des marchandises, Kaux et services.

 \Rightarrow Mé européen unifié + ouverture à la concu à l'intérieur de l'UE devient axe principal de construction. Tournant néolibéral dans plupart des pays européens \Rightarrow UE devient hétérogène \Rightarrow Acte unique = réponse aux transformations du Kisme ?

Droit de la concu devient droit à partir duquel l'UE est façonnée.

1990' = **logique néolibérale des politiques de flexibilisation de l'emploi** (dév alors qu'UE avait maj de gouv socio-démocrates) avec José Manuel Barroso à la tête d'une Commission européenne ultralibérale et conservatrice.

Acte unique = signal d'une mise en œuvre systématique de politiques néolibérales, s'insèrent dans dispositif européen (ex : services publics).

Directives d'ouverture à la concu proposées par la Commission (s'appuie sur art.90 traité de Rome) \rightarrow adoptées par les gouv au nom de l'impératif européen.

Introduction de l' \in avec BCE + adoption du PSC censées compléter dispositif \Rightarrow instauration gouvernement par les règles \Rightarrow débat démocratique sur les politiques économique se réduit à la port° congrue¹ car respect des normes des traités impératif.

¹ Partie du revenu des dîmes reversée aux curés et vicaires des paroisses d'Ancien Régime par les bénéficiaires de ces revenus

Mise en place de ces carcans possible que car absence des peuples & citoyens dans la construction de l'UE.

Déficit démocratique + confus° des pouvoirs du fonctionnement de l'UE ⇒

- \times Commission (organe exécutif de l'UE) se dote de pouvs législatifs & judiciaires \Rightarrow source de toutes les décisions politiques
 - Possède monopole de la proposition législative mais \emptyset directive européenne adoptée sans l'accord des gouvs nationaux (négociés en gé sans les soumettre à leurs peuples).
- × Conseil devient organe législatif

Stratégie de Lisbonne (établie avant traité de Lisbonne) instaure méthode ouverte de coordination \rightarrow renforce rôle des gouvs qui décident d'objectifs à tenir, sans Ø débat national ou européen.

Ainsi, construction européenne a vu émergence d'institutions supranationales mais ses orientations décidées par les États nationaux.

États ont gardé main sur construction européenne ; abouti au résultat d'une Europe antidémocratique et néolibérale.

III. Le néolibéralisme triomphant

2004 : élargissement de l'UE à 10 nouveaux pays ; transforme UE en zone éco totalement hétérogène. Hétérogénéité poussée à l'extrême → réponse néolibérale des gouvernements = refus de toute ↑ du budget européen pour aider nouveaux entrants MAIS dumping fiscal & social & généralisation concu entre les États ⇒ consolidation de la zone de libre-échange.

États doivent respect du droit communautaire dès que décisions nationales ou locales peuvent porter atteinte au principe de libre-concu ; droits sociaux des salariés subordonnés à la liberté du commerce (\Rightarrow directive 96/71 sur L^{eurs} détachés vidée de son contenu) \Rightarrow multiplication de l'emploi de L^{eurs} venant d'Europe centrale & orientale, sous-payés et mal traités.

Intégration Charte des droits fondamentaux dans le traité de Lisbonne :

- × Doits sociaux qui y sont contenus sont de faible portée : « droit d'accès aux prestations de sécu sociale & aux services sociaux »
- × Ce droit « n'implique aucunement que de tels services doivent être créés quand il n'en existe pas »; droits fondamentaux absents (ex: salaire min, divorce, disposition de son corps, logement)
- ⇒ Pas de droit social européen pour contrebalancer droit de la concu qui reste le seul droit véritablement communautaire et qui continue à primer sur droits des États membres.

Art.153 du Traité interdit tout processus d'harmonisation sociale.

Charte des droits fondamentaux couvre nbreux domaines mais pas ceux de la fiscalité, mé intérieur, tarifs douaniers, une partie de la politique sociale...

En pratique, **Parlement européen** :

- × Peut bloquer directive en cas de désaccord avec le Conseil (après procédure d'amendements et d'allers-retours avec Conseil)
- × Élit président de la Commission et peut la censurer
- ⇒ Accroissement du rôle de Parlement = progrès démocratique (mais reste modeste)

Mais pb:

× Miné par sa faible légitimité populaire (cf. tx de participat° aux éléct°s européennes)

- × Son rôle est encadré par traités qui relèvent des États + ne peut pas se prononcer sur leur contenu
- × Son rôle aussi encadré par Cour de justice de l'UE

Ainsi UE = espace éco et social hétérogène construit autour du principe de concu qui s'applique aussi aux États, et exclue le + possible dans ses règles l'intervent° politique sur la sphère éco et monétaire \Rightarrow ne peut que conduire au dumping fiscal et social.

Initialement, ces règles supposées ⇒ convergence des économies des ≠ pays + faire de l'UE une zone de stabilité monétaire mais ont abouti au contraire de l'objectif recherché.